

# Erratum

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Corrections**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1554

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Les sacrifices paysans doivent profiter à tous

**La révolution agricole amorcée il y a dix ans suit son cours inexorable. Malgré les inévitables et longues controverses parlementaires. Reste à faire bénéficier les consommateurs de la baisse des prix.**

Le bouleversement de la politique agricole vise à rendre les prix suisses «eurocompatibles». En compensation, les paysans reçoivent des paiements directs qui ne les incitent pas à produire davantage (cf. encadré). Le monde paysan accepte la fatalité de la nouvelle politique qui est un demi-succès. Quelques constats en noir et blanc.

Les paiements directs liés à des normes écologiques ont fait nettement régresser la pollution de l'environnement. La charge d'azote a diminué d'un quart et les excédents de phosphore de moitié. La quantité de pesticides s'est réduite d'un tiers.

Les contraintes de la nouvelle politique sont rigoureuses mais supportables pour la majorité des agriculteurs. Un tiers d'entre eux est parvenu à améliorer

ses revenus. Cependant un autre tiers des exploitations qui ne peut pas ou ne sait pas s'adapter, semble condamné.

Conséquence spectaculaire de la réforme, les prix à la production des produits agricoles ont baissé de plus de 20%. Les prix payés par les consommateurs pour leur alimentation ont pris le chemin inverse.

	1990	2001
Indice des prix à la production	100	75.3
Indice des prix à la consommation	100	106.9

Une partie de cette divergence s'explique par le fait que les denrées alimentaires importées ont renchéri. Mais la position dominante des grands distributeurs et autres intermédiaires

entre paysans et consommateurs est à l'origine de cette choquante évolution.

## Quelques remèdes

Agriculture 2007 entend apporter quelques remèdes. Le droit d'importer de la viande à bas prix doit être mis aux enchères. Le montant prélevé serait restitué à la branche. Il s'agit d'une ponction sur les bénéfices potentiels des gros négociants. Le Conseil National a entériné cette mesure qu'avait écartée le Conseil des États. Le combat continue.

Agriculture 2007 renforce également la position des paysans qui se battent en ordre dispersé face aux grands distributeurs. Les organisations d'agriculteurs pourront légalement fixer des prix indicatifs établis en accord avec les acheteurs. Ces ententes expressément autorisées ne pourront pas être contestées par la Commission de la concurrence. Les accords entre tous les professionnels d'une branche semblent efficaces. L'interprofession de la filière du gruyère est parvenue à fixer des normes de quantité, de prix et de qualité. Ce marché se porte nettement mieux que celui de l'emmental qui ne connaît pas encore de tels arrangements.

On retrouve une stratégie analogue de concertation entre producteurs avec un meilleur encadrement légal des AOC ou des indications de

provenance. Les produits labellisés devraient trouver plus facilement des clients sur l'énorme marché européen. La tendance verte et rose du Parlement entendait poursuivre dans la même direction en encourageant plus massivement la production biologique qui pourrait occuper d'intéressantes niches sur les marchés étrangers. Le bio représente 5% de la surface agricole utile de Suisse. La majorité s'entend à la politique de large soutien à toutes les exploitations respectant les normes écologiques moins contraignantes dites de production intégrée. En affichant sa propre spécificité, le bio devrait trouver par lui-même sa place privilégiée sur le marché. Les controverses de détails qui subsistent devraient se régler lors de la prochaine session. Le paquet doit entrer en vigueur l'an prochain. at

## Facture du soutien agricole

Le programme Agriculture 2007 a un prix. L'arrêté financier portant sur les années 2004 à 2007 prévoit les montants suivants :

Restructuration et aide sociale	1 129 milliards
Aides à la production et vente	2 946 milliards
Paiements directs	10 017 milliards
Total	14 092 milliards

La nouvelle politique agricole coûte 3.5 milliards de francs par année. Les paiements directs représentent plus de 70% de l'aide. Ils sont admis dans le cadre de l'OMC. En revanche, les soutiens à la production (20%) sont dans le collimateur des négociations internationales sur la libéralisation de l'agriculture. ■

## Erratum

Dans l'article consacré à l'aide au logement paru dans DP n°1553, nous avons malencontreusement éliminé 20 parlementaires fédéraux. La majorité qualifiée requise par le mécanisme de frein aux dépenses, soit la majorité des 200 membres du Conseil national, est de 101 voix et non de 91 comme écrit par erreur. ■